

Il y a un peu plus de 100 ans ... en 1914

Témoignages

Nombreux sont nos aïeux qui furent acteurs de la Première Guerre mondiale entre 1914 et 1918. Certains d'entre eux entreprirent de coucher sur le papier ce que leur mémoire risquait d'oublier. Qu'ils aient été civil ou militaire, simple troupier ou officier, soldat français ou uhlan allemand, incorporé alsacien-lorrain, prisonnier des Français « libérateurs » ou des Allemands « envahisseurs », mère ou épouse de soldat, tous ont relaté des épisodes de leur vie durant cette Grande Guerre. Evoquant simplement, avec leurs mots, ce que furent leurs souffrances ou leurs gloires, leurs misères aussi, leurs espérances, tous ces écrivains voulaient témoigner, pour eux-mêmes, pour leurs familles et leurs amis, mais aussi pour l'Histoire. Afin que chacun sache. Afin que nul n'oublie.

Les nombreux écrits permettent au lecteur d'accéder à plusieurs visions de cette guerre, lesquelles peuvent être cependant contestables, voire très orientées. Qu'importe ! Toutes ces personnes, françaises ou allemandes, nous parlent d'elles-mêmes, de leur vécu, de leur ressenti, de leurs émotions. Chaque témoignage révèle « une » histoire, celle d'un être qui avait un nom, un prénom, des parents, une fiancée ou un amoureux, une femme ou un mari, des enfants - une histoire faite de chair et de sentiments, peur, angoisse, révolte, amour, espoir.

L'Histoire est écrite par les vainqueurs ainsi que par les vaincus, les uns et les autres présentant « leur » version des faits. Les origines de la Première guerre mondiale ont été relatées d'une manière différente en France et en Allemagne. Des images contrastées ont existé et existent toujours parmi la population des deux pays, images qui ont heureusement évolué de part et d'autre du Rhin au cours des dernières décennies. Afin que chacun d'entre nous puisse se forger une idée personnelle de ce passé, la parole des témoins ayant participé à cette guerre est essentielle et mérite d'être prise en considération.

Les témoignages que vous allez découvrir, dont il ne viendra à personne l'idée de contester la vérité, se révéleront parfois peu rigoureux quant aux dates et aux noms de lieux. Ils vous apprendront cependant que ceux qui font l'Histoire, ce ne sont pas uniquement les gouvernements et les hommes de pouvoir ; ce sont aussi des hommes et des femmes ordinaires, nos ancêtres peut-être, dont les écrits simples et bouleversants devraient inciter les générations actuelles et futures au devoir de vigilance et d'humanité.

L'Alsace-Lorraine, territoire cédé par la France à l'Allemagne en 1871

Au lendemain de la Révolution de 1789, le territoire français fut découpé en 83 départements. Leur existence prit effet le 4 mars 1790. La province d'Alsace fut divisée en deux départements : Bas-Rhin et Haut-Rhin. Les provinces nommées jusqu'alors Trois-Évêchés, Lorraine et Barrois formèrent quatre départements : Meuse, Meurthe, Moselle et Vosges. Le village de Hesse fit partie de la Meurthe.

Le 19 juillet 1870, après un conflit diplomatique, l'empereur des Français, Napoléon III, déclara la guerre à la Prusse. C'est en Alsace que les premiers épisodes de la guerre eurent lieu. Rejoints dans la guerre par les états allemands du Sud, les Prussiens écrasèrent rapidement les forces françaises. Les opérations militaires aboutirent le 1^{er} septembre 1870 à la « débâcle » de Sedan. Le 2 septembre 1870, l'empereur Napoléon III capitula ; il se constitua prisonnier et abdiqua. La reddition de l'Empereur et la capitulation de l'armée fut suivie de la proclamation de la III^e République française, le 4 septembre. Les députés de Paris formèrent un gouvernement de défense nationale, lequel décida de poursuivre la guerre engagée avec la Prusse. Les armées prussiennes et leurs alliés ne tardèrent pas à déferler sur le nord de la France et se déployèrent afin d'assiéger Paris, qui fut encerclée dès le 19 septembre. Le siège fut terrible ; les gens mouraient de faim ; les bombardement causaient d'indescriptibles ravages ; les Parisiens connurent une grave crise sociale. Au bout de quelques mois, le gouvernement provisoire fut contraint de négocier. L'armistice mettant fin au conflit franco-prussien fut signé le 28 janvier 1871, entre le gouvernement français et le gouvernement impérial allemand, dans la galerie des glaces du château de Versailles. L'endroit est symbolique et a été sciemment choisi par le chancelier impérial Otto von Bismarck pour infliger à la France une humiliation totale : ce château témoigne de la toute-puissance de la France, acquise au XVII^e siècle, sous le règne de Louis XIV, pouvoir exercé sans partage durant les deux siècles suivants sur l'Europe.

Les Français signèrent l'armistice avec les « Allemands » ... et non avec les « Prussiens » ... parce que, le 18 janvier 1871, au château de Versailles également, le roi de Prusse Guillaume de Hohenzollern avait été proclamé Deutscher Kaiser - « empereur allemand » - sous le nom de Guillaume I^{er} - Wilhelm den Ersten. Le nouvel empire allemand ou Deuxième Reich fédérait vingt-deux états, royaumes, grands duchés, duchés, principautés, et trois villes libres hanséatiques.

Le 26 février, toujours à Versailles, les deux belligérants signèrent un Traité préliminaire de paix. La France devait céder à l'Empire allemand les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin (sauf l'arrondissement de Belfort), de la Moselle (sauf l'arrondissement de Briey), une partie de la Meurthe (arrondissements de Château-Salins et de

Sarrebourg) et une partie du département des Vosges (les cantons de Schirmeck et de Saales) - soit un territoire de 14.520 kilomètres carrés avec un peu plus d'un million et demi d'habitants. La France devait également verser une indemnité de cinq milliards de francs-or, payable en trois ans. Les troupes allemandes occuperaient une partie de la France jusqu'à ce que la totalité de la somme fût versée - ce qui sera fait en septembre 1873.

Le traité préliminaire de paix fut confirmé, le 10 mai 1871, par le traité de Francfort, lequel sanctionna l'annexion de ces terres françaises par le Reich allemand. Elles formèrent le *Reichsland Elsass-Lothringen*, le territoire impérial d'Alsace-Lorraine. Au total, la France perdit 1.687 communes, dont la plupart vit leur nom germanisé. Toutefois quelques communes conservèrent leur nom français et ne furent débaptisées qu'en 1915. En 1871, le *Reichsland Elsass-Lothringen* comptait 1.579.738 habitants, soit près du vingtième de la population totale française, laquelle s'élevait à 36.100.000 habitants après la perte des territoires cédés au *Reich*.*

* Chiffres extraits du Mémoire de Stéphane BARTH / „Les options de 1872 en Alsace-Moselle : Français ou Allemand ? »

Après 1871, la plus grande partie du département de la Meurthe et l'extrême ouest du département de la Moselle, territoires non annexés par l'Allemagne, furent réunis dans un nouveau département français qui prit le nom de Meurthe-et-Moselle.

Cette période d'annexion de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine (1871-1918), ainsi que la suivante (1940-1944), ont eu des conséquences administratives dont certains effets perdurent toujours de nos jours. Dans de nombreux domaines, les trois départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle disposent de règles juridiques particulières qui composent le droit local, régime juridique spécifique en France. C'est un savant mélange de règles françaises maintenues après 1871 par l'Empire allemand, de règles développées spécifiquement pour le Reichsland d'Alsace-Lorraine et de règles françaises d'après 1918.

HESSEN-in-Lothringen, village de l'empire allemand

Le *Reichsland Elsass-Lothringen*, composé des 1.687 communes annexées, fut divisé en trois *Bezirke* ou districts :

- le *Bezirk Oberelsass*, ou district de Haute-Alsace, chef-lieu Colmar, correspondait à l'actuel Haut-Rhin ;
- le *Bezirk Unterelsass*, ou district de Basse-Alsace, chef-lieu Strasbourg, correspondait à l'actuel Bas-Rhin, avec quelques villages des cantons de Schirmeck et de Saales pris à l'ancien département des Vosges ;
- le *Bezirk Lothringen*, ou district de Lorraine, chef-lieu Metz, était formé des trois-quarts de l'ancien département de Moselle et d'environ un quart du département de la Meurthe.

Chaque district fut découpé en *Landkreise*. Un *Landkreis* allemand correspondait à un arrondissement français. Le district de Lorraine comprenait huit *Landkreise*, en plus du *Stadtkreis* Metz (ville de Metz) :

- le *Landkreis Bolchen* (Boulay)
- le *Landkreis Château-Salins*
- le *Landkreis Forbach*
- le *Landkreis Metz*
- le *Landkreis Saarburg* (Sarrebourg)
- le *Landkreis Saargemünd* (Sarreguemines)
- le *Landkreis Diedenhofen-Ost* (Thionville-Est)
- le *Landkreis Diedenhofen-West* (Thionville-Ouest)

En 1890, on comptabilisait 63.096 habitants

pour les 105 communes du *Landkreis Saarburg*.

En 1900 : 64.859 ; en 1910 : 66.222.

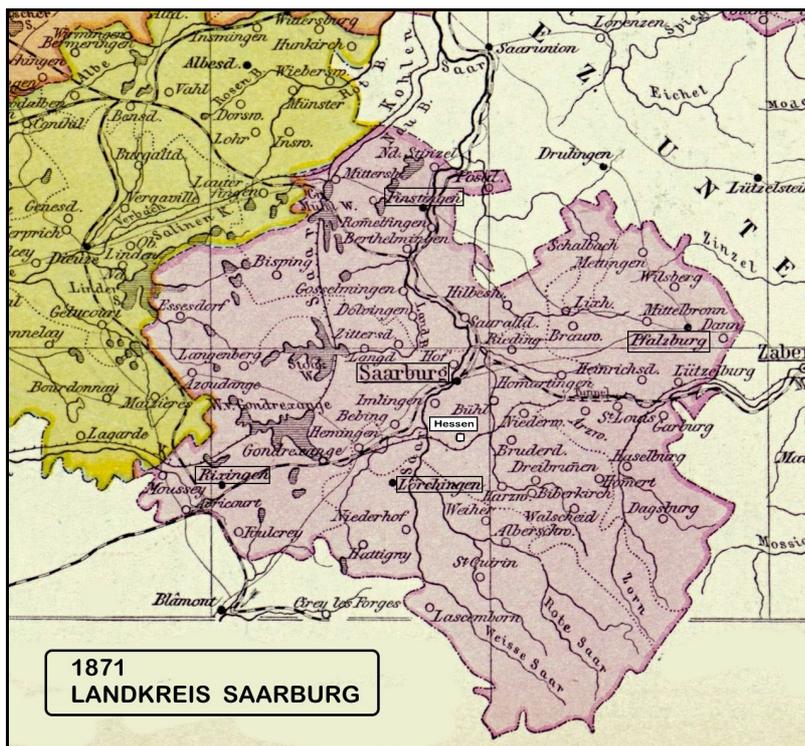
Il y avait 11 agglomérations de plus de 1.000 habitants en 1890 :

- Alberschweiler / Abreschviller (1.528 h.)
- Avricourt (1.232 h.)
- Dagsburg / Dabo (3.072 h.)
- Dreibrunden / Troisfontaines (1.335 h.)
- Finstingen / Fénétrange (1.058 h.)
- Niederweiler / Niderviller (1.032 h.)
- Pfalzburg / Phalsbourg (3.798 h.)
- Rieding (Réding) (1.204 h.)
- Saarburg / Sarrebourg (10.019 h.)
- Waldscheid (2.032 h.)

Le *Landkreis Saarburg*

était divisé en 5 cantons :

Finstingen - Lörchingen - Rixingen
Pfalzburg - Saarburg



1871
LANDKREIS SAARBURG

Le *Kanton Saarburg* allemand était composé de la totalité des communes qui formaient auparavant le canton français de Sarrebourg, soit 25 communes :

- | | | |
|---|--|---------------------------------------|
| 1. <i>Barching</i> / Barchain | 9. <i>Harzweiler</i> / Hartzviller | 18. <i>Niederweiler</i> / Niderviller |
| 2. <i>Bebing</i> | 10. <i>Hessen in Lothringen</i> / Hesse | 19. <i>Rieding</i> / Réding |
| 3. <i>Bieberkirch</i> | 11. <i>Hochwalsch</i> / Plaine-de-Walsch | 20. <i>Rodt</i> / Rodhes |
| 4. <i>Bruderdorf</i> / Brouderdorff | 12. <i>Hof</i> / Hoff | 21. <i>Saarburg</i> / Sarrebourg |
| 5. <i>Bühl</i> / Buhl | 13. <i>Hommartingen</i> / Hommarting | 22. <i>Schneckenbusch</i> |
| 6. <i>Diane-Kapelle</i> / Diane-Capelle | 14. <i>Hommert</i> | 23. <i>Schweixingen</i> / Xouaxange |
| 7. <i>Dreibrunnen</i> / Troisfontaines | 15. <i>Imlingen</i> / Imling | 24. <i>Waldscheid</i> / Walscheid |
| 8. <i>Haarberg</i> / Harreberg | 16. <i>Kirchberg am Wald</i> / Kerprich-aux-bois | 25. <i>Zittersdorf</i> / Haut-Clocher |
| | 17. <i>Langd</i> / Langatte | |

Le *Kanton Lörchingen* allemand comptait 18 communes :

- | | | |
|--|--|--|
| 1. <i>Albersweiler</i> / Abreschviller | 7. <i>Lasceborn</i> / Lafribolle | 13. <i>Niederhof</i> / Niderhoff |
| 2. <i>Aspach</i> | 8. <i>Landingen</i> / Landange | 14. <i>Nitting</i> |
| 3. <i>Fraquelfing</i> | 9. <i>Neuendorf bei Lörchingen</i> / Laneuveville | 15. <i>Saint Quirin</i> |
| 4. <i>Hattingen</i> / Hattigny | 10. <i>Lörchingen</i> / Lorquin | 16. <i>Türkstein</i> / Turquestein |
| 5. <i>Hemingen</i> / Héming | 11. <i>Quirinsweiler</i> / Metairies de Saint Quirin | 17. <i>Wasperweiler</i> / Vasperviller |
| 6. <i>Hermelingen</i> / Hermelange | 12. <i>Neumühlen</i> / Neufmoulins | 18. <i>Weyer</i> / Voyer |

Huit communes de l'ancien canton de Lorquin échappèrent à l'annexion : Bertrambois, Cirey, Parux, Petitmont, Saint-Sauveur, Tanconville, Val-le-bon-Moutier (Val-et-Châtillon), ainsi que le village de Raon-lès-Leau, qui, annexé dans un premier temps, fut rendu à la France en octobre 1871. Par décret du 16 septembre 1871, les anciennes communes du canton de Lorquin restées françaises formèrent une entité dépendant du bureau électoral de Cirey. Ce ne fut que le 21 mars 1873 que fut créé en France le nouveau canton de Cirey-sur-Vezouze, intégré dans l'arrondissement de Lunéville, département Meurthe-et-Moselle.

HESSEN, village tout proche de la nouvelle frontière franco-allemande



Hessen-in-Lothringen était un des villages du *Kanton Saarburg*. La commune était ainsi signalée dans l'ouvrage "Deutsch-Lothringen, Landes- Volks- und Ortskunde" paru en 1875 : « *Hessen, Dorf am Marne-Rheinkanal ; 4 Kilom. südlich von Saarburg ; mit Kirche ; 162 Häusern ; 163 Familien ; 643 Einw., wobei 8 Menoniten ; Mühle ; Landwirthschaft und Viehzucht. »*

Traduction : « Hesse, village traversé par le canal de la Marne-au-Rhin, situé à 4 km au sud de Sarrebourg ; avec une église ; 162 maisons ; 163 familles ; 643 habitants, dont 8 mennonites ; moulin ; culture et élevage. »

D'autres statistiques existent, qui précisent que le village de *Hessen* comptait 640 habitants en 1885, et 589 habitants en 1910.

Jusqu'en 1918, France et Allemagne se feront face sur le sol lorrain tout près de Hesse, distant de quelques kilomètres de la frontière.

Dès la signature du traité de Francfort en 1871, l'Empire allemand s'empressa de marquer les territoires récemment gagnés au moyen de bornes et de poteaux qui délimitèrent la nouvelle frontière.

Ce sont 4.056 bornes qui furent disposées entre la frontière luxembourgeoise et la Suisse. De simples bornes en pierre signalaient la ligne de démarcation aux endroits les moins fréquentés. Celles figurant sur la photo ci-dessus se dressent toujours dans la forêt près de Bertrambois. Des poteaux-frontière, plus imposants et bien visibles, marquaient les importants points de passage, tels que cols, ponts et grands axes.



Au départ, le poteau-frontière fut un simple poteau en bois, de section carrée et peint aux couleurs de chaque état sur deux faces. A partir de 1889, des poteaux-frontière en fonte furent installés, qui n'étaient plus mixtes ; avec l'aigle impériale et l'inscription *Deutsches Reich*, ils rappelaient aux Alsaciens-Lorrains le joug allemand. Ces objets devinrent un symbole, rappelant aux Français la victoire allemande, attisant l'humiliation subie et l'esprit de revanche. Dès la déclaration de guerre en 1914, les troupes françaises qui passaient la frontière s'empressèrent de jeter à bas le symbole. Rares furent les poteaux-frontière qui subsistèrent en Alsace-Lorraine à l'issue du conflit.

« Cette nouvelle frontière était longue de 285 kilomètres du grand-duché du Luxembourg à la Suisse. Son existence même était ressentie comme une mutilation insupportable. Le long de la ligne bleue des Vosges, elle était jalonnée sur les crêtes par des bornes de pierre. A chaque poste-frontière se dressait le fameux poteau surmonté de l'aigle impériale (...). Contrairement à ce qu'on pourrait croire, cette frontière n'était ni fortifiée ni fermée : c'était une frontière ouverte, facile à franchir par la route ou le train, avec un minimum de contrôle et de formalités. Cette frontière politique, militaire et douanière était surveillée par des douaniers et des commissaires de police spécialisés. (...) Cette frontière était perçue comme une souffrance ; elle imposait des séparations injustes à des familles maintenant installées des deux côtés. »

[dans « Alsace-Lorraine - Histoire d'un pays perdu - De 1870 à nos jours » de François Roth]



Des postes-frontière étaient situés à une petite vingtaine de kilomètres de *Hessen*, juste au-delà des villages allemands de *Lascemborn / Lafrimbolle*, (image ci-contre) *Quirinsweiler / Métairies-St Quirin* ou *Hattigen / Hattigny*, sur les routes menant aux communes françaises de *Bertrambois*, *Cirey*, *Tanconville*, et un peu plus loin aux villes de *Lunéville*, *Baccarat* ou *Nancy*.

Cette carte postale (frontière à Bertrambois) vous donne une idée de l'aspect vestimentaire des Lorrains vivant à la campagne fin 19^e siècle / début du 20^e. Probablement les Hessois de l'époque avaient-ils la même allure !



Dans les Hesse-Infos N° 49 et N° 50, quelques pages ont déjà été consacrées à la Grande Guerre dans la région de Sarrebourg, avec diffusion de divers textes rédigés par des militaires, acteurs de la bataille de Sarrebourg qui se déroula du 18 au 21 août 1914 :

- ✕ le général Dubail, commandant de la 1^{ère} armée française, dont la mission était d'attaquer dans la direction générale Baccarat-Sarrebourg-Sarreguemines, avec la droite du gros de ses forces suivant la crête des Vosges ;
- ✕ le soldat Periller, Français, appartenant au 86^e R.I. (Régiment d'Infanterie) du Puy-en-Velay ;
- ✕ l'Alsacien Dominik Richert, agriculteur à Saint-Ulrich (Haute-Alsace), né en 1893, incorporé dans l'armée allemande, au 112^e R.I. stationné à Mulhouse ;
- ✕ le lieutenant Henri Blavet, Français, du 95^e RI de Bourges ;
- ✕ le colonel Gaube, Français, du 98^e R.I. de Roanne.

Vous lirez ci-dessous d'autres récits de la bataille de Sarrebourg :

✕ Le Français Ludovic Preyssat, téléphoniste au 86e R.I. du Puy-en-Velay, relate dans un carnet de route sa vie entre le 1^{er} et le 24 août 1914. Il passa par Hesse. Vous lirez en parallèle des extraits du Journal des Marches et Opérations du 86^e Régiment d'Infanterie (JMO), afin d'avoir la version officielle des événements quotidiennement vécus par l'état-major du régiment au cours de la campagne d'août 1914. Vous remarquerez combien le scripteur du JMO semble fier des militaires français et avec quel lyrisme il relate les manœuvres sur le champ de bataille !

✕ Le nommé O. Vigne, un Français, raconte « sa » bataille de Sarrebourg ; il appartient au 95^e R.I. de Bourges. Il vous fera vivre ces événements tragiques dans une langue fleurie qui ne manquera pas de vous faire sourire !

✕ Deux lettres écrites par des soldats allemands vous feront découvrir l'aspect de Sarrebourg au lendemain de la bataille, lorsque l'armée allemande aura réinvesti la ville, après la retraite des troupes françaises.

Suivra un autre témoignage : celui de la Hessoise Augusta Dinelle, qui avait 10 ans en 1914. Plusieurs décennies plus tard, elle se souvenait parfaitement de ce que fut cette triste période dans son village. Elle raconte « sa » bataille de Sarrebourg, vue par le petit bout de la lorgnette. Elle conte les conséquences de cette opération militaire pour les petites gens de Hesse, cultivateurs pour la plupart, spectateurs de la folie guerrière des uns et des autres, la subissant malgré eux.

Vous avez déjà pris connaissance, dans le Hesse-Infos N°50, d'un extrait du récit de l'instituteur de Hermelange, Théodor Hommes, né en 1894 à Wissembourg (Basse-Alsace), d'un père allemand immigré en Alsace après 1871 et d'une mère alsacienne. Théo Hommes fut arrêté le 18 août par les militaires français qui venaient de faire une incursion en Lorraine annexée, territoire allemand. Pris comme otage ainsi que bien d'autres Allemands, parfois Alsaciens ou Lorrains, il fut interné en France puis en Suisse, et ne devait rentrer dans sa famille qu'en 1917. Theo Hommes vous confiera la suite de ses souvenirs d'otage des Français.

Vous découvrirez aussi les premières pages des souvenirs du Lorrain François Laurent, greffier au Tribunal cantonal de Lorquin. De même que l'instituteur de Hermelange, ce fonctionnaire du Reich fut pris en otage par les Français, puis interné en France et en Suisse. Après quarante-quatre mois de captivité, il revint en Lorraine, le 21 mars 1918. Avant de conter son vécu de captif, il brosse un tableau des premiers jours de guerre à Lorquin. Il est fort probable que les Hessois aient vécu la même chose, eux qui vivaient à cinq kilomètres de ce petit bourg.

Vous lirez quelques extraits de la presse parue au mois d'août 1914, tant allemande que française :

✕ Deux articles parus dans la presse régionale allemande : l'un tiré du journal de Strasbourg, le *Strassburger Post*, le Courrier de Strasbourg, en date du 28 août, intitulé : *Drei Tage Franzosenherrschaft in Saarburg*, Trois jours de domination française à Sarrebourg ; l'autre, paru dans le 29 août dans l'*Elsässer Tagblatt*, Le Quotidien Alsacien, sous le titre : *Die Franzosen in Saarburg*, Les Français à Sarrebourg.

✕ Quelques articles parus en août 1914 dans ces journaux français : *l'Est républicain* ; *la Croix* ; le *Journal de la Meurthe et des Vosges*.

La carte ci-dessous vous permettra de bien vous représenter la géographie régionale en 1914, lorsque débuta la Grande Guerre. L'actuel département de la Moselle portait le nom de *Deutsch-Lothringen*, la Lorraine allemande. Ce territoire faisait partie du *Reichsland Elsass-Lothringen*, la Terre d'Empire d'Alsace-Lorraine, annexée par l'Allemagne en 1871. Le département de Meurthe-et-Moselle appartenait à la France, de même que celui des Vosges. La frontière franco-allemande est représentée par la ligne de petits ronds :

